



## **AVENIR DES DERIENS : IL EST TEMPS D'AVOIR DU TEMPS**

En décembre la direction a accepté au CHSCT que les Deriens devaient avoir du temps pour préparer l'après rétention, que l'on garde tout le marché ou non et qu'elle s'engageait à le faire très vite.

La même chose est affirmée et débattue lors de la session DER de décembre.

Puis confirmation au CHSCT de janvier et au CE de Février...

### **STOP ! Marre des promesses !**

C'est à croire que personne n'a de calendrier à la direction ou alors qu'ils ont embauché le lapin d'Alice au pays des merveilles pour nous répondre « Je suis en retard, je suis en retard ! »

Il paraît qu'il faut un « décret d'application » du chef de service pour que cela se mette en place.

Et alors personne n'a de délégation de signature ?

Ce temps est censé nous aider à chercher un nouveau boulot ou une formation pour sortir de la DER en ayant une valorisation de notre travail en rétention.

**Alors il nous faut pouvoir en disposer MAINTENANT !**

Pour tout contact : [cnt-cimade@cnt-f.org](mailto:cnt-cimade@cnt-f.org)